

[Accueil \(http://laprovince.sudinfo.be\)](http://laprovince.sudinfo.be) >

[Faits divers \(/272/sections/faits-divers\)](/272/sections/faits-divers)

Dour: l'escroquerie aux billets de 50 euros magiques!



Photo d'illustration/ Niffylux

Par G.M.

| Publié le 25/12/2020 à 11:03

Un billet de 50 euros, placé entre deux papiers blancs de la même taille. Un liquide magique orange pour asperger le tout, puis une rincette dans de l'eau tiède moussante. Et hop ! Vous avez trois fois votre mise ! Ce stratagème constitue une escroquerie culottée et très bien organisée qui a valu à Hugues, récidiviste de 40 ans, d'écoper d'un an d'emprisonnement avec sursis probatoire pendant 5 ans. Son acolyte Michel, quinquagénaire non connu de la justice, écope d'une peine de travail de 200 heures. S'il ne s'en acquitte pas dans l'année, il devra purger 2 ans de prison.

L'arnaque a été organisée au préjudice de GM, 30 ans, un père de famille de Dour. Celui-ci a donné 10.210 euros ! Et d'autres escrocs prenant soi-disant la relève étaient près de lui voler à leur tour 32.500 euros. La victime a mis le halte-là et a porté plainte. Porté partie civile avec Me Frédéric

Guttadauria, GM devra être indemnisé par les deux condamnés des 10.210 euros, plus un dommage matériel (les déplacements inhérents à la combine) et un dommage moral.

Victime contactée sur le net

Ce citoyen de Dour avait voulu vendre sa camionnette Renault Master sur un site de vente d'occasion. Le 4 octobre 2017, il a été contacté par un amateur africain. Plusieurs rendez-vous avaient été pris à Mons, Bruxelles, Dour. Alex, alias Michel, lui avait fait miroiter qu'il était colonel en Afrique, et qu'il était milliardaire après avoir travaillé dans l'or et le pétrole.

Mais voilà : pour acheminer sa fortune en Belgique, il devait transformer ses billets en vulgaire papier blanc. Hallucinant : il s'agissait de placer un billet, par exemple de 50 euros, entre deux de ces papiers blancs, d'emballer le tout dans du papier gris, de faire un tour de passe-passe avec des liquides magiques, puis de tremper le tout dans un seau d'eau tiède moussante. La combine avait fonctionné sous les yeux ébahis du vendeur de camionnette : au départ d'un billet, Alex venait d'en reproduire deux de plus, avérés vrais...

Alex avait alors demandé à GM 10.000 euros, afin soi-disant, de tripler la mise. Il avait laissé à GM le matériel pour dupliquer ses billets et tripler la mise. Mais ensuite, c'est un autre individu qui avait pris le relais, et avait redemandé, cette fois 32.500 euros à GM ! Qui ne s'en est plus laissé compter.

Deux prévenus « 'désolés »

Recherchés, Michel (alias Alex) et Hugues (qui avait pris son relais) avaient été interpellés chez eux à Bruxelles en février 2018. Chez eux, a été retrouvée la panoplie de l'arnaque à la repro magique des billets.

« Je suis vraiment désolé, avait avoué à l'audience Michel. Il a des enfants comme moi. J'espère qu'il va bien, après ce qu'il a subi à cause de moi ». Il n'avait encore rien indemnisé. Le jugement l'y oblige désormais.